DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE
Bureau de l'Organisation Administrative
15 FEV. 2006
ARRIVÉE 5

COMMUNE DE MONTMIN (74210)

Séance du 09 février 2006

L'an deux mille six, le neuf février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Montmin régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Chantal PEPIN, Maire.

Présents : Emmanuelle PERRET, Christian COUTIN, Eric MANIGLIER, Guy MANIGLIER, Laurent MANIGLIER, Michel SUSCILLON.
Excusé :
Absent : Nicolas MANIGLIER

Nombre de Conseillers :	Date de convocation :	Dates d'affichage :
En exercice : 8	02 février 2006	Convocation : 02/02/2006
Présents : 7		Compte-rendu : 13/02/2006
Votants : 7		

DELIBERATION N° 01/2006

FORET COMMUNALE
Aménagements pour la période 2006 - 2020

Madame le Maire présente au conseil municipal la révision d'aménagement de la forêt communale de Montmin pour la période 2006-2020, établi par l'Office National des Forêts. Après analyse de l'état de la forêt (489,58 ha), les objectifs à assigner à la forêt ont été présentés et arrêtés en concertation avec la commune : création de deux séries : une de production et la deuxième d'intérêt écologique général. Un programme d'actions a été dressé.
Les années de passage en coupe et les règles de gestion sont définies pour la période d'application de l'aménagement. Les travaux susceptibles d'être réalisés sont indiqués à titre indicatif ainsi qu'un bilan financier prévisionnel annuel. Tous ces éléments sont rappelés dans le rapport de synthèse du document d'aménagement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Approuve la Révision d'Aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé pour la période 2006-2020.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Chantal PEPIN

MAIRIE DE MONTMIN (Haute-Savoie)

TRANSMIS PREFECTURE de HAUTE-SAVOIE le :
13 février 2006